

Département du
Haut-Rhin

VILLE DE KINGERSHEIM

Arrondissement de
MULHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :
33

Séance du 8 octobre 2025 à 18h30

(Convocation envoyée le 1^{er} octobre 2025)

Conseillers en fonction :
33

Sous la Présidence de M. Laurent Riche, Maire

Conseillers présents : 23
Etaient présents :
GERRER Valérie, WINCKELMULLER Alain, ACKERMANN-BAUMS Sandrine,
CHÉRAY Michel, DUMORTIER Dorothée, BROMBACHER Christian, ROLLIN
Arnaud, Adjoints

Conseillers absents : 10
BRETZNER Gilles, NAMUR Céline, RAMUNDI Silvia, GATTESCO Francis, WEBER
Daniel, UNTEREINER Patrick, FRITTOLINI Claudia, WALD Frédéric, BRAND Denis,
LITZLER Corine, GACOIN Thomas, QUARTUCCI Luca, HEYER Pascal, BACANY
Carmen, LARGER Philippe, conseillers municipaux

Procurations :
9

Absent excusé : HACHEM Fadi

Ont donné procuration :
JACQUIN Myrna a donné procuration à GERRER Valérie
BOESCH Nathalie a donné procuration à RICHE Laurent
OUROUH Nabil a donné procuration à BROMBACHER Christian
LEIB Hélène a donné procuration à DUMORTIER Dorothée
MAYORAL Caroline a donné procuration à CHÉRAY Michel
HAMMERER Emilie a donné procuration à *FRITTOLINI Claudia*
ACHA Giulia a donné procuration à ACKERMANN-BAUMS Sandrine
REITH Caroline a donné procuration à WINCKELMULLER Alain
ROTH Laurent a donné procuration à HEYER Pascal

Désignation du secrétaire de séance : Jonathan Gradoz, DGS

1. Demande de subvention auprès de la CeA – Fonds Communal d'Alsace (FCA)

Rapporteur : Monsieur Laurent Riche, Maire

Le Conseil municipal est invité à solliciter l'aide financière de la CeA au titre « du Fonds Communal d'Alsace » - exercice 2025.

Cette demande d'aide porte sur le projet d'extension de la Maison de la Citoyenneté.

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA), collectivité de proximité, accompagne les initiatives locales au travers de son Fonds Communal d'Alsace en finançant des projets d'investissement des communes du département.

Le Fonds Communal Alsace a vocation à aider les Communes à financer les investissements indispensables à la vie locale à raison de trois projets maximum sur la période du mandat municipal et dans la limite d'un montant plafond de soutien cumulé de 100 000 €. Il est mobilisable jusqu'à fin 2025.

La Ville de Kingersheim a déjà sollicité ce fonds pour le projet de la rue de Richwiller à hauteur de 40 000€. La Ville a pour projet une extension de la Maison de la Citoyenneté afin d'y installer la société d'histoire dans de meilleures conditions pour ses activités.

Le coût de l'opération globale est évalué à 256 000 € HT ou 307 200 € TTC.

Il est proposé de solliciter une aide de 60 000 € représentant 23,4% de la dépense HT.

Le reste du financement sera porté par la commune pour un montant de 196 000 € représentant 76,6% de la dépense HT.

Le Conseil municipal décide par 28 voix POUR (groupe Kingersheim, une ville qui rassemble) et 4 ABSTENTIONS (groupe Kingersheim Nouvelle Ere) :

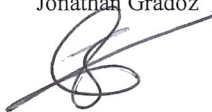
- de solliciter le soutien financier de la CeA à hauteur de 60 000 €, dans le cadre du « Fonds Communal d'Alsace »,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

Pour extrait conforme

Kingersheim, le 9 octobre 2025

Le secrétaire de séance

Jonathan Gradoz



Le Maire

Laurent Riche



Mise en ligne le 13 octobre 2025